L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 26 FEVRIER 1891.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

UN demande — Dix personnes ayant l'expérience nécessaire pour fairegde la lingerie pour dames et des costumes pour enfants. S'adresser de 8 à 11 heures, chez A. Sheverin à Saint, Canal et Bourbon.
26 fév—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jardinier et un femme, fleuriste, horticulteur et légumistes, demandant à entrer dans une maison bourgeoise ou particulière pour travailler à la part. "Jardinier," Bureau de l'Abeille.
25 fév—2f

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 5me jour de février 1891, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme Blanche Claudel, femme de John Claverie, vs John Claverie, son mari.—No 21,896.

Sur motion de F. F. Poché et W. J. Wagnespack, avocats de la plaignante et ayant produit en Cour la preuve requise et satisfaite à l'appel de la demande de la plaignante, et la Cour considérant cette preuve en faveur de la plaignante et contre le défendeur :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut pris en ceci contre le défendeur le 30 janvier 1891, soit maintenant confirmé et fait final, et en considérance qu'il y est jugement en faveur de la plaignante, Blanche Claudel, femme de John Claverie et contre le défendeur John Claverie, son mari, prononcant et décrétant la dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant anciennement entre eux et une séparation de propriété de son mari.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la dite plaignante ait et recoure du défendeur la somme de trois mille piastres avec intérêt à 5 0/0 par an à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement et avec reconnaissance de l'hypothèque légale existant en sa faveur en raison de l'enregistrement de sa réclamation pour deux mille piastres à partir du 13 janvier 1876 et pour mille piastres du 7 juin 1880.

Il est de plus ordonné que le défendeur paye les frais des procès.

Jugement rendu le 5 février 1891.

Jugement signé le 12 février 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent-quatre-vingt-onze.

M. GUIRAUD,
Député Greffier.

26 fév—26—mars 16 20 27

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété rue Locust, entre Cypress et Florida Landing, maintenant la rue Julie, (la rue à l'arrière étant Magnolia.)

DR J. D. Hunter vs. Thies Meosp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,064.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, en ce District de cette ville, le SAMEDI 28 février 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, étant le lot No 12 de l'îlet No 428, borné par les rues Baronne, Carondelet, Delachaise et Fonchet. La dit lot formant moitoyenne des rues Baronne et Foucher et mesure trente-un pieds quatre pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

Succession de Leon Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,735.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes ayant des prétentions à faire valoir contre la succession de Leon Levy, que j'ai reçu du administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 fév—26—mars 3 7

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,270.—Division C.—Attendu que Ada Henry, veuve de feu John Henry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John Henry, décédé ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha B. Levy, tutrice et comme tel administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 fév—26—mars 3 7

Succession de John Claverie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Attendu que John Claverie, vs John Claverie, son mari.—No 21,896.

Sur motion de F. F. Poché et W. J. Wagnespack, avocats de la plaignante et ayant produit en Cour la preuve requise et satisfaite à l'appel de la demande de la plaignante, et la Cour considérant cette preuve en faveur de la plaignante et contre le défendeur :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut pris en ceci contre le défendeur le 30 janvier 1891, soit maintenant confirmé et fait final, et en considérance qu'il y est jugement en faveur de la plaignante, Blanche Claudel, femme de John Claverie et contre le défendeur John Claverie, son mari, prononcant et décrétant la dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant anciennement entre eux et une séparation de propriété de son mari.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la dite plaignante ait et recoure du défendeur la somme de trois mille piastres avec intérêt à 5 0/0 par an à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement et avec reconnaissance de l'hypothèque légale existant en sa faveur en raison de l'enregistrement de sa réclamation pour deux mille piastres à partir du 13 janvier 1876 et pour mille piastres du 7 juin 1880.

Il est de plus ordonné que le défendeur paye les frais des procès.

Jugement rendu le 5 février 1891.

Jugement signé le 12 février 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent-quatre-vingt-onze.

M. GUIRAUD,
Député Greffier.

26 fév—26—mars 16 20 27

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété rue Locust, entre Cypress et Florida Landing, maintenant la rue Julie, (la rue à l'arrière étant Magnolia.)

DR J. D. Hunter vs. Thies Meosp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,064.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, en ce District de cette ville, le SAMEDI 28 février 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, étant le lot No 12 de l'îlet No 428, borné par les rues Baronne, Carondelet, Delachaise et Fonchet. La dit lot formant moitoyenne des rues Baronne et Foucher et mesure trente-un pieds quatre pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 7

Succession de Mme N. Mathes, veuve de Geo. F. Mathes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,134—Division B.—Attendu que Adolph G. Dicks a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Mme M. Mathes, veuve de Geo F. Mathes décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 fév—26—mars 3 7

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,270.—Division C.—Attendu que Ada Henry, veuve de feu John Henry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John Henry, décédé ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 fév—26—mars 3 7

Succession de William C. Watkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,851.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Katie M. Watkins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 fév—26—3 7 mars Greffier.

Succession de Veuve Philippe Tocanier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,912.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme V. Tocanier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 fév—20 23—1 mars Greffier.

Succession de Jacques Barrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,261—Division A.—Attendu que Mme Yve Jacques Barrère a présenté une pétition à la cour ans d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Jacques Barrère décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 fév—20 25—mars 1 G. Greffier.

Succession de J. J. Gauthreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,235.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Clarice J. Gauthreaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 fév—18 24 27

Succession de Wm F. Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,767.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

18fév—18 24 27

Succession de Jacques Barrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,261—Division A.—Attendu que Mme Yve Jacques Barrère a présenté une pétition à la cour ans d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Jacques Barrère décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 fév—20 25—mars 1 Greffier.

Succession de J. J. Gauthreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,235.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Clarice J. Gauthreaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 fév—18 24 27

Succession de Wm F. Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,767.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

18fév—18 24 27

Succession de Mme N. Mathes, veuve de Geo. F. Mathes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,134—Division B.—Attendu que Adolph G. Dicks a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Mme M. Mathes, veuve de Geo F. Mathes décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 fév—18 24 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans.—No 32,014—Division E.—Je certifie (individuellement) et comme membre de la raison sociale Gustave Schlesinger & Cie) de cette raison sociale de leur cessionaire, Ordre de la Cour.—Que la cession des biens faite par Gustave Schlesinger individuellement et comme membre de la raison sociale de G. Schlesinger & Cie, et de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, il est de plus ordonné qu'un sommier de leurs créances soit convoqué et tenu par devant M. Voorhies, notaire commençant LUNDI, 5 mars 1891, à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Jr. Esq., nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

27 jan—27—18 fév—mars 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,036—Division B.—Bilton Benbrs vs Jacques Bricks Nombre soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et autorisé une réunion des dite créanciers soit convoqué et tenue par devant Mr. J. Macros, Esq., en son bureau No 138 rue Gravier, à cette ville, le VENDREDI, 6me jour de mars 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du débiteur, de traiter, de prendre, vote pour ou contre la décharge du dit débiteur et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et les biens du débiteur soient suspendues, et que Geo C. Fjnck, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1891.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN Député Greffier.

20 jan—19—19 fév—2 mars

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 FEVRIER—CLASSE No 146
Tirage de 4 heures P. M.

36	45	44	4	21	70	73	32	27	69	57	2	74	16

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 25 février 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSKAU.
W. P. PINCKARD.
DR. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

G. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution de l'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grandes tirages de Janvier et Juillet sont bien tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots; attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

Gt Beauregard
Jos. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 MARS 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
2,134 Lots se montant à		$1,024,800

PRIX DU BILLET

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 53 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'ce nous paierons tous les frais et vous pouvez nous envoyer autant de lettres BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Bonne l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois interdisant le service de la mails à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales maintenant continuent à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais n'ont trouvé aucune lettres LETTRES ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées aux demandeurs de listes de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

AVANTAGES.

Le Charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui vient d'en être arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur savoir et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1893.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

Comme les billets de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont préparés avec grand soin et portent la mention donnée en détail ils contiennent à partir de la signature de feu M. A. Dauphin jusqu'à ce que d'autres e ichèle puissent être régulièrement gravés avec la signature de nos nouveaux président, M. Coustan.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes répandus sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots sérieuses.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Pinckard & Co. vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,774.—En vertu d'un ordre signé le 20 février 1891, basé sur la pétition de Wright Schaumberg, syndic, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le neuvième indivisé et le un-cinquante-quatrième intérêt indivisé de Scott McGehee dans :

Un certain morceau de terre composé de 643 acres, section 67, Township 1, Range 1 est, paroisse Est Feliciana, connu populairement comme le "Holloway Place."

2° L'intérêt du dit Scott McGehee dans un fonds bénéfice non distribué, laissé par testament de A. E. McGehee à sa garde-malade Eliza Fisher, pour être distribué à la mort de dite Fisher—si le fonds bénéfice existe alors—et supposé être maintenant entre les mains de J. Barron de Mohegan, exécuteur, etc.

(Le fonds-bénéfice s'élève à $2,500, dont le dit Scott McGehee a un 1/9 intérêt indivisé à la mort de dite Fisher.)

3° Un lot de comptes ouverts, etc., dans au dit Scott McGehee, d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de billets, etc.

Stewart Brothers et compagnie vs. W. S. Frierson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 7 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par N. B. Morgan, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-dix [$70] piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par John Jining à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de vingt-sept piastres quatre cents [$27 40], payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 15 février 1890, tiré par D. S. Glascock à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de seize piastres cinquante trois cents [$16 53] payable soixante jours après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 15 février 1890, tiré par John Jones à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent cinquante [$150.00] piastres payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, le 5 février 1890, tiré par R. L. Clark à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cinquante-sept piastres et cinquante cents [$57.50], payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté, Amite City, le 9 avril 1890 tiré par M. B. Harvin à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cinquante-quatre piastres et quatre cents [$54 04] avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 22 juin 1890, tiré par Ed. Hodges à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent [$100] piastres, payable douze mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite, 30 mai 1890, tiré par James Hodges à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de trente [$30] piastres, payable trois mois après date.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 9 juin 1890, tiré par E. L. Chapman à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante-cinq piastres vingt cents ($55 20) payable trois mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite, 18, 22 juin 1890, tiré par James Hodges à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de trente-cinq piastres et soixante-quinze cents [$35 75] payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté le 24 juin 1890, tiré par J. W. Jenkins à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quatre-vingt-quinze piastres et cent cents [$95] payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La. 25 juin 1890, tiré par Wm H. Garland à son propre ordre et endossé par lui-même et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trois cents [$300] piastres payable le un avant le 1er jour de janvier 1891 avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La, le 4 novembre 1890, tiré par D. D. Lonigan, à l'ordre de W. S Frierson et endossé à l'ordre de Stewart Brothers & Company par W. S. Frierson, pour la somme de cent [$100] piastres payable douze mois après date.

Un cer ain billet à ordre daté Amite City, La. le 17 novembre, 1890, tiré par George Finck Jr. à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent piastres [$100], payable le 17 novembre 1891, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de date jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
24 fév—24 28—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Donovan vs. Athanase L'igère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,824.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié d'intérêt indivise du défendeur, Athanase L'igère, dans les salons de barbe connus comme "The St-Charles Hotel and Hôtel Royal Barber Shops," le salon de barbe "St Charles Hotel" est situé au premier à l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et le salon de barbe "Hôtel Royal" est situé sur la rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24 28—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean B. Lafon vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,911.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié d'intérêt indivise du défendeur, Athanase L'igère, dans les salons de barbe connus comme "The St-Charles Hotel and Hôtel Royal Barber Shops," le salon de barbe "St Charles Hotel" est situé au premier à l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et le salon de barbe "Hôtel Royal" est situé sur la rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24 28—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizen's Bank of Louisiana vs. Mme Felicity Patrick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,986.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le numéro "trois", dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Levée, Espagne et Victoire, sur un plan de Jas. Gallier, ingénieur civil, en date du 17 janvier 1851, le dit lot mesurant pied mécanique cinquante pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou qui en que que soit ou en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 fév—11 18 25—3 10 14 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

EN VERTU d'un writ de fieri facias dans l'affaire de Augustus Reichard vs Edward Allen, No 31,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et vendrai à l'encan pour du comptant, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le MARDI, 3 mars 1891, à 10 heures A. M.—

Un lot de meubles de maison assortis, etc., d'après l'inventaire.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 fév—20 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean B. Lafon vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,911.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le neuvième indivisé et le un-cinquante-quatrième intérêt indivisé de Scott McGehee dans :

Un certain morceau de terre composé de 643 acres, section 67, Township 1, Range 1 est, paroisse Est Feliciana, connu populairement comme le "Holloway Place."

2° L'intérêt du dit Scott McGehee dans un fonds-bénéfice non distribué, laissé par testament de A. E. McGehee à sa garde-malade Eliza Fisher, pour être distribué à la mort de dite Fisher—si le fonds bénéfice existe alors—et supposé être maintenant entre les mains de J. Barron de Mohegan, exécuteur, etc.

(Le fond-bénéfice s'élève à $2,500, dont le dit Scott McGehee a un 1/9 intérêt indivisé à la mort de dite Fisher.)

3° Un lot de comptes ouverts, etc., dans au dit Scott McGehee, d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de billets, etc.

Stewart Brothers et compagnie vs. W. S. Frierson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 14 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par N. B. Morgan, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-dix [$70] piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par John Jining à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de vingt-sept piastres quatre cents [$27 40], payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 15 février 1890, tiré par D. S. Glascock à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de seize piastres cinquante trois cents [$16 53] payable soixante jours après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 15 février 1890, tiré